



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

N° 017
11 juillet 2012

SOMMAIRE

Editorial

Questions d'actualité

- « Refondons l'Ecole de la République : lancement de la concertation
- Point presse du SGEN
- SMIC
- Retraite anticipée à 60 ans
- Changement de direction à l'ECM
- Reconnaissance de la lourdeur du handicap

Commissions Info

- Formation Innovation
- Social
- Institution & Chefs d'établissement
- Adhérents
- Ministères / Monde économique / Partenariats
- Gestion

Formations technologiques & professionnelles

- Bacheliers professionnels : 42 % des diplômés poursuivent leurs études
- Bacheliers technologiques : de plus en plus nombreux en CPGE
- Autres rénovations en cours

Formation continue

- Alternance : bonus pour les entreprises

Vie de l'Union

- Triste nouvelle
- Le congrès national de Toulouse se prépare !
- Un apprenti heureux...

Vie des régions

- Délégations régionales : nominations

Vie des établissements

- Entreprendre dans l'Espérance

Questions du mois

EDITORIAL



Le 13 juin 2012, l'ANSCEEP est née. Mais qu'est-ce que l'ANSCEEP ?

C'est une association qui émane de la IOP. Mais qu'est-ce que la IOP ?

Depuis maintenant un an et demi, les syndicats de chefs d'établissement ont procédé, au rythme de leurs assemblées générales respectives, à la modification de leurs statuts. Les quatre syndicats sont maintenant devenus associations et, lorsque celles-ci travaillent ensemble, on ne peut donc plus parler d'intersyndicale. C'est pourquoi à la suite des syndicats devenus associations, l'intersyndicale est devenue IOP, c'est-à-dire Inter Organisations Professionnelles.

Pour répondre aux exigences de l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris de janvier 2011, les nouveaux statuts des organisations interdisent les cotisations personnelles des chefs d'établissement ainsi que leur défense personnelle par la même structure que celle qui assure la défense des établissements.

Les quatre présidents ont donc décidé de créer une nouvelle association : l'ANSCEEP (Association Nationale de Services aux Chefs d'Etablissement de l'Enseignement Privé sous contrat), dont l'objet est l'apport de services aux chefs d'établissement adhérents aux associations de Chefs d'établissement : Snceel, Synadec, Synadic, Unetp.

Par le lien ([cliquez ici](#)), vous pourrez constater, à la lecture des statuts, que nous avons souhaité créer une structure très légère, sans coûts de fonctionnement. Ainsi, aucune adhésion ne vous sera demandée et vous financerez les services que vous choisirez à leur prix réel.

Le premier bureau est constitué comme suit :

- Président : Louis-Marie Fillon (SNCEEL),
- Vice-Présidente : Christine Van Lerenberghe (UNETP),
- Trésorier : Claude Dalverny (SYNADEC),
- Secrétaire : Yves Ruellan (SYNADIC).

Les idées ne manquent pas mais le premier dossier qui est à l'étude est la protection juridique en matière de droit civil, pénal et prudhommal. Différentes compagnies d'assurances sont actuellement contactées et l'ANSCEEP devrait être en mesure de vous proposer la meilleure offre dès le début de la prochaine année scolaire.

En attendant, je souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances. Que ces moments vous permettent de vous ressourcer, de vous reposer et de profiter de vos proches.

Christine Van Lerenberghe
Présidente



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

VOTRE AGENDA UNETP

Congrès

- 15 & 16.11.12

Bureaux

- 30.08.12 (téléphonique)
- 11.09.12
- 05.10.12
- 14.11.12
- 20.11.12 (téléphonique)
- 12.12.12
- 17.01.13
- 08.02.13
- 21.03.13
- 11.04.13
- 22.05.13
- 13.06.13
- 05.07.13

Conseils d'administration

- 28.09.12
- 16.10.12
- 29 & 30.11.12
- 13.12.12
- 29.01.13
- 22.03.13
- 23.05.13
- 25.06.13

Journée nationale

- 21.03.12

Convention des DR

- 20.09.12
- 26.03.13

Réunions régionales

- Ile de France - Paris
16.07.12
- Nord - Pas de Calais
22.11.12
28.03.13

Formation des représentants nationaux

- 29 & 30.11.12

Formation des nouveaux chefs d'établissement

- 19 & 20.09.12

Journées institutionnelles de l'Enseignement Catholique

- 01 & 02.06.13

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

« Refondons l'Ecole de la République » : lancement de la concertation le 5 juillet 2012

L'UNETP, en tant que membre titulaire du Conseil Supérieur de l'Education, a été convoquée le 5 juillet 2012 à une séance exceptionnelle, conformément aux engagements pris par le Ministre de l'Education Nationale le 8 juin dernier, afin d'échanger sur la concertation qui va s'engager sur la refondation de l'Ecole de la République.

Chaque organisation présente a pu faire une déclaration. Voici celle faite par les représentants du SNCEEL et de l'Union :

« Je fais cette déclaration au nom du SNCEEL et de l'UNETP, organisations professionnelles de Chefs d'Etablissement d'écoles, de collègues et de lycées privés associés à l'Etat.

À la suite du discours par lequel vous ouvrez ce CSE, je voudrais vous dire que nous sommes extrêmement sensibles à vos propos et aux sujets que vous avez déclinés.

Depuis de nombreuses années, le SNCEEL et l'UNETP considèrent que l'Education Nationale doit s'engager sur la voie d'une profonde mutation au service de l'élève.

Les sujets sur lesquels nous sommes appelés à réfléchir ne feront pas l'économie d'une reconsidération du fonctionnement des établissements, notamment. Et parmi ces sujets, Monsieur le Ministre, nous sommes à l'écoute et tout a fait disposés à réfléchir et à faire des propositions sur des thèmes comme l'autonomie dans un contexte évidemment d'Education Nationale.

Pour le SNCEEL et l'UNETP, en éducation, le temps de l'empilement des connaissances est révolu. La place de l'Enseignant a changé : l'enseignant n'est plus celui qui distribue des connaissances mais celui qui accompagne l'élève en devenant. C'est le statut même de l'enseignant au cœur du dispositif qui mérite d'être réfléchi, sa formation, son évolution, son évaluation.

Face au chantier que vous ouvrez, et dans lequel, depuis assez longtemps, bien des dossiers mobilisent toutes nos énergies (je parle des rythmes scolaires, du doublement, des classes passerelles, de la réussite de tous, etc...) devant la confiance que vous témoignez au CSE, instance à laquelle nous participons, sachez, Monsieur le Ministre, que le SNCEEL et l'UNETP n'ont aucune raison d'émettre des réserves, et par la contribution de leurs établissements au service public d'Education Nationale, autant que notre engagement, notre participation sera totale, active, positive et attentive pour le bien des élèves, de tous les élèves.

Je vous remercie.»

Votre représentante a également été conviée au lancement de la concertation « Refondons l'Ecole de la République », en présence du Premier Ministre, du Ministre de l'Education Nationale et de la Ministre déléguée à la Réussite Educative.

La concertation est confiée à quatre personnalités :

- Nathalie Mons, Sociologue ;
- Christian Forestier, IGEN ;

- François Bonneau, Président de la Région Centre ;
- Marie-Françoise Colombani, Journaliste.

Elles devront constituer un comité de pilotage qui aura la tâche de remettre au Gouvernement un rapport rassemblant les choix éducatifs à proposer au pays pour les années à venir, en associant à leurs travaux un grand nombre de partenaires.

La concertation comprendra quatre groupes de travail, qui traiteront de plusieurs thèmes ainsi répartis :

- Groupe 1
La réussite scolaire pour tous
présidé par Nicole Belloubet, Professeur des Universités :
 - La priorité donnée à l'école primaire
 - La rénovation du collège
 - La redéfinition du socle commun
 - Le lycée de la réussite
 - La valorisation de l'enseignement professionnel
 - La prévention du décrochage scolaire
 - Le service public de l'orientation
 - Le renforcement de l'éducation artistique, culturelle et scientifique
- Groupe 2
Les élèves au cœur de la refondation
présidé par Agnès Buzyn, Médecin :
 - Des rythmes éducatifs adaptés
 - Une école attentive à la santé des élèves
 - Un accompagnement efficace pour les



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

- élèves en situation de handicap
- Un climat scolaire apaisé dans les écoles et les établissements
- La vie scolaire et l'éducation à la citoyenneté
- Groupe 3
Un système éducatif juste et efficace
présidé par François Mombouisse, Président de la Fédération du e-commerce et de la vente à distance :
 - Une grande ambition pour le numérique
 - Une École plus juste pour tous les territoires
 - Une gouvernance renouvelée
 - L'évaluation de l'École repensée

- Les parents, partenaires de l'École
- Groupe 4
Des personnels formés et reconnus
présidé par Yves Durand, Député PS :
 - Une vraie formation initiale et continue
 - Des missions redéfinies pour des personnels reconnus
 - Une nouvelle évaluation des personnels

Les membres du comité de pilotage, les présidents de groupe ainsi que l'ensemble des membres de la concertation sont invités à organiser des initiatives décentralisées. Sous forme de forums et de débats ouverts, co-organisés avec des partenaires (collectivités locales, universités, associations...),

ces initiatives contribueront aux débats de la concertation.

Notons la volonté d'inclure 22 ministères pour cette Réflexion/Action qui doit aboutir sur des propositions concrètes fin octobre pour une nouvelle loi d'orientation.

En outre, un site internet dédié à la concertation est ouvert à l'adresse suivante :

www.refondonslecole.gouv.fr

Il présentera la concertation, son fonctionnement et ses membres. Vous y trouverez, entre autres, les discours de lancement de la concertation de Vincent Peillon et George Paul-Langevin. Les contributions des membres de la concertation seront publiées sur ce site. [BCM]

Point presse du Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique

Vous trouverez ci-après le communiqué du Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique du 5 juillet 2012 :

« C'est au travers d'un dialogue serein, clair et sérieux que se sont établies les relations entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique.

Les différentes rencontres entre Vincent Peillon et le Secrétaire Général ont permis à l'Enseignement Catholique de transmettre dès le 13 juin 2012 ses premiers éléments de réflexion sur « La refondation de l'École ».

Ils ont permis également d'étudier avec le ministère l'affectation de 70 nouveaux emplois d'enseignants destinés à

faire face aux urgences dans le premier degré pour la rentrée 2012.

Par ailleurs, le Secrétaire Général relève, avec satisfaction, la volonté du Ministre de ne pas revenir sur les modalités de financement du fonctionnement de l'enseignement privé associé à l'Etat par contrat.

Eric de Labarre, dans son éditorial du numéro d'« Enseignement Catholique Actualités » publié le 2 juillet, indique que « sans chercher à effacer ce qui fait notre histoire commune et sans faire preuve d'une naïveté coupable, il est temps d'explorer les voies nouvelles de la contribution de l'Enseignement Catholique à l'œuvre d'intérêt général que constituent la formation et l'éducation des enfants et des jeunes de notre

pays... L'Enseignement Catholique a participé aux débats sur l'école qui ont précédé les échéances électorales en publiant le Manifeste de l'école catholique pour la réussite de chaque élève. Il compte bien apporter son expérience dans les concertations préparatoires à la loi visant "la refondation de l'école". »

*

En complément d'informations, en cliquant ci-après, vous accéderez :

- [à une synthèse des premières contributions à « la refondation de l'école » :](#)
- [aux fiches « Contributions de l'Enseignement Catholique à la refondation de l'école ».](#)

[CVL]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



SMIC

Le décret 2012-828 du 28 juin, publié au Journal Officiel du 29 juin 2012 ([cliquez ici pour y accéder](#)) porte, à compter du 1^{er} juillet 2012, le montant du SMIC brut horaire à 9,40 €, soit 1 425 € bruts mensuels sur la base de la durée légale du travail

de 35 heures hebdomadaires, soit un relèvement de 2 % (+1,4 % au titre de l'évolution des prix à la consommation intervenue depuis la précédente revalorisation du 1^{er} janvier 2012 et + 0,6 % au titre d'un « coup de pouce »).

Par ailleurs, le taux du minimum garanti s'établira, au 1^{er} juillet 2012, à 3,49 €. Son relèvement tient compte de la seule inflation. [BM]

Retraite anticipée à 60 ans

Le décret 2012-847 du 2 juillet relatif à l'âge d'ouverture du droit à pension de vieillesse a été publié le 3 juillet 2012 au Journal Officiel ([cliquez ici pour y accéder](#)). Il permet de bénéficier d'un départ à la retraite anticipée à 60 ans, ou avant 60 ans, pour carrière longue (début d'activité commencé avant 20 ans et non plus 18 ans).

Certaines conditions de durée d'assurance vieillesse cotisée sont à respecter. Elles varient en fonction de plusieurs critères : année de naissance, âge à partir duquel le départ à la

retraite anticipée est envisagé et âge de début d'activité professionnelle.

En outre, certaines périodes non travaillées sont considérées comme travaillées : le nouveau dispositif ajoute aux quatre trimestres de service national et aux quatre trimestres de maladie, maternité, accidents du travail, deux trimestres de périodes de chômage indemnisé et deux trimestres supplémentaires liés à la maternité.

Les cotisations d'assurance vieillesse, parallèlement à la montée en charge du dispositif,

seront augmentées progressivement d'un demi-point, par paliers progressifs.

A compter du 1^{er} novembre 2012, et pour une période de 15 mois, le taux de cotisation de l'assurance vieillesse sera augmenté de 0,20 % sur le salaire limité au plafond de la Sécurité sociale. La part employeur passera à 8,40 % (au lieu de 8,30 %) et la part salarié sera à 6,75 % (et non plus à 6,65 %). De nouveaux relèvements se produiront au 1^{er} janvier 2014, au 1^{er} janvier 2015 et au 1^{er} janvier 2016. [BM]

Changement de direction à l'ECM

Marianne Leduby, actuelle directrice, est appelée à des charges diocésaines à Rennes et c'est Nathalie Tretiakow qui, en septembre, reprendra le flambeau de la conduite de l'Ecole des Cadres Missionnés de L'Enseignement Catholique.

C'est l'occasion, pour l'Enseignement Technique Privé de re-exprimer ses besoins en termes de formation des cadres et de renforcer un partenariat en mettant à disposition de l'ECM les compétences spécifiques développées par les 3 sites du CNFETP tant sur la formation

des cadres d'éducation que sur la formation des chefs d'établissement.

Des rendez-vous sont déjà en cours de programmation avec les représentants de l'UNETP ainsi que ceux du CNFETP dès la prochaine rentrée. [GC]

Reconnaissance de la lourdeur du handicap

La loi a introduit le principe d'une compensation de l'incidence du handicap de la personne sur son activité. Cette incidence, dénommée « lourdeur du handicap », est évaluée sur la base des coûts pérennes supportés par l'entreprise du fait du handicap d'un salarié occupé à un poste déterminé, préalablement aménagé de manière optimale.

La reconnaissance de la lourdeur du handicap peut être demandée

par toute entreprise, quelque que soit sa taille, pour un salarié bénéficiaire de l'obligation d'emploi.

C'est une décision administrative prise par l'Agefiph après instruction d'un dossier de demande qui lui est adressé.

Elle donne accès à des droits, pour une durée généralement de trois ans, qui peuvent prendre deux formes :

- soit le versement de l'aide à l'emploi au taux normal ou majoré si la lourdeur du handicap reconnue le justifie ;
- soit une minoration de la contribution due par l'établissement employeur du travailleur handicapé, s'il est assujéti à l'obligation d'emploi.

Pour plus de renseignements connectez vous sur le site :

www.agefiph.fr

[BM]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

COMMISSIONS INFO

Formation Innovation

SGEC Orientation (12.06.12 & 06.07.12)

La Commission Orientation continue à travailler au développement du web-classeur. « L'académie Enseignement Catholique » aura besoin de témoignages, d'outils... pour faire vivre et alimenter son site ([cliquez ici pour y accéder](#)).

En effet, ce nouvel outil numérique doit engager de nouvelles dynamiques d'équipes pour un accompagnement personnel des élèves dans leur cheminement.

D'ores et déjà, nous vous invitons à transmettre à l'UNETP (lemichelet@unetp.org) des expériences, des témoignages, des paroles d'élèves (y compris des vidéos) qui permettront d'améliorer le dialogue tout au long de l'accompagnement du jeune en devenir face à ses choix importants (entrée au lycée ou passage vers l'enseignement supérieur).

La richesse de ce site dépendra de vos contributions. Merci pour les jeunes. [BCM]

OPCALIA SPP (21.06.12)

Le fonctionnement de la Section Paritaire Professionnelle (SPP) s'organise. L'intégration de notre petit département dans le grand OPCALIA génère quelques inquiétudes : que gagne-t-on, que perd-on ?

Un nouvel outil informatique adapté à la taille de l'OPCA, nommé Galaxy, est en cours d'installation. Les mesures prises au cours des dernières séances permettent une maîtrise du budget mais donnent l'impression de grandes restrictions.

Les grands enjeux sont encore devant nous, notamment l'articulation entre la SPP et les antennes régionales d'OPCALIA. [PhM]

CNAM-RENASUP (28.06.12)

Dans les locaux du CNAM à Paris, se sont réunis les acteurs de toutes les régions où se sont mis en place des partenariats entre des établissements du réseau RENASUP et l'ARCNAM régionale correspondante, notamment

pour développer des formations à Bac+3, Bac+4.

L'objectif de cette rencontre nationale était de faire le point des formations existantes et des projets pour les prochaines rentrées scolaires, des apports positifs de ces partenariats et des difficultés éventuellement rencontrées.

Il a été relevé au cours de ces échanges que le développement de cette collaboration est très variable d'une région à l'autre et, à ce titre, ont été rappelées les conditions essentielles de son bon fonctionnement :

- existence d'un RENASUP régional structuré,
- signature d'une convention régionale CNAM-RENASUP, déclinaison de la convention nationale,
- mise en place d'un comité de pilotage régional chargé de définir la politique de la région en matière de carte des formations et de soumettre ses projets au comité national. [CVL]

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- SGEC Journées institutionnelles 2013 (05.06.12 & 11.06.12),
- SGEC Groupe de pilotage Ressources humaines (08.06.12),
- SGEC Groupe propositions alternatives (11.06.12),
- OPCA-EFP : Conseil d'administration & Assemblée générale extraordinaire (13.06.12),
- SGEC RENAPEC (02.07.12),
- FORMIRIS Conseil Fédéral (07.06.12),
- RENASUP Conseil d'administration (29.06.12).

Social

Commission Nationale de l'Emploi (05.07.12)

La commission a étudié les différentes saisines présentées.

Elle a également poursuivi la réflexion engagée lors de la précédente réunion sur l'ordre des priorités dans le cadre des mises en place de réformes

technologiques et professionnelles (STI, STMG, Bac Pro...). Il apparaît que les mêmes difficultés se profilent dans les Bacs Généraux avec la mise en place de l'accompagnement personnalisé.

Enfin, la commission a arrêté l'interprétation suivante : « La règle de l'article 2.2.1.3 de

l'Accord National Professionnel sur l'Organisation de l'Emploi des Maîtres des Etablissements Catholiques d'Enseignement du Second Degré sous Contrat d'Association, à savoir la proposition par la commission académique de l'emploi d'au moins un candidat, s'applique même s'il n'y a qu'un seul candidat ». [SE]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

D'autres réunions ont également eu lieu :

- Collège employeur (04.06.12, 11.06.12, 15.06.12, 18.06.12, 25.06.12 & 02.07.12),
- Commission nationale de suivi de l'accord d'assurance type Prévoyance des maîtres (13.06.12 & 27.06.12),
- CPN Prévoyance (28.06.12),
- PSAEE : Négociation annuelle obligatoire (07.06.12, 26.06.12 & 05.07.12),
- Union Nationale de Prévoyance de l'Enseignement Catholique : Conseil d'administration & Assemblée générale (15.06.12),
- Mutuelle Saint Christophe : Assemblée générale (28.06.12).

Institution & chefs d'établissement

Commission Permanente (15.06.12)

La commission permanente s'est réunie le 15 juin 2012 pour traiter des sujets suivants :

- *Relations internationales*

Les orientations du texte qui sera soumis au CNEC de juillet ont été arrêtées et le plan d'actions à mettre en œuvre a été examiné.

- *Convention Nationale de l'Enseignement Catholique de juin 2013*

Le comité de pilotage a retenu le thème : « *Avons-nous besoin de l'Enseignement Catholique ?* ». Celui-ci s'articulera autour de quatre points cardinaux : « vivre en relation », « confiance », « situer les responsabilités », « quels sont les engagements ? ». Une large part sera donnée au monde de l'économie ainsi qu'aux jeunes de nos établissements (cf. article publié dans « *Le Michelet* » N° 16).

- *Comité National de l'Enseignement Catholique (03.07.12)*

L'ordre du jour et le déroulement de la réunion du 3 juillet ont été élaborés.

- *Questions diverses*

- nomination de la nouvelle directrice de l'Ecole des Cadres Missionnés, Nathalie Trétiakow (actuellement directrice de l'ISFEC La Salle Mounier à Paris),

- circulaire sur les Indemnités pour Fonctions d'Intérêt Collectif (IFIC) ([cliquez ici pour y accéder](#)),

- point sur les PSAEE (assignation de la FNOGEC et de toutes les organisations de chefs d'établissement et de salariés par la CGT qui demande l'annulation de l'accord de juillet 2010, assignation de la FNOGEC par la CFDT sur le temps de travail des nouveaux embauchés et climat des négociations en cours),

- recherche d'un nom pour l'ensemble immobilier de Montrouge : « espace Montalembert »,

- état d'avancement du projet Gabriel,

- échanges sur l'actualité politique et ses incidences sur la préparation des prochaines rentrées scolaires. [CVL]

Commission Permanente (02.07.12) &

Comité National de l'Enseignement Catholique (03.07.12)

- *Actualités politiques*

Un point est fait sur l'évolution des relations entre le SGEC et les membres du nouveau gouvernement. Pour ce qui concerne les moyens de la rentrée 2012, seul le premier

degré est concerné : 70 postes ont été obtenus. Pour les AVS et les stagiaires affectés sur 18 heures avec décharge de 3 heures, comme ceux du public avec attribution d'un quota d'heures de suppléance pour leur accompagnement, le traitement de l'enseignement privé sous contrat sera équitable par rapport à l'enseignement public.

- *Animation institutionnelle des 1^{er} & 2 juin 2013*

Le travail effectué par le comité de pilotage est validé.

- *Texte sur l'immobilier*

Ce texte a fait l'objet d'un important travail entre tous les partenaires et de multiples amendements. Il est voté à l'unanimité. ([cliquez ici pour y accéder](#)).

- *Election du vice-président du CNEC*

Patrick Wolf est élu avec 97 % des voix en remplacement d'Hervé Bonamy qui quitte la présidence de l'Assemblée des Directeurs Diocésains en raison de ses nouvelles fonctions.

- *Election des membres de la Commission Permanente*

Le président du CNEAP qui avait fait acte de candidature se retirant avant l'élection, tous les candidats sont élus au premier tour de scrutin.



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

• Texte d'orientation sur l'international

Après un point sur les actions menées par les établissements, les priorités sont présentées :

- augmenter le nombre d'acteurs du réseau,
- développer l'enseignement des langues étrangères (maîtrise de l'anglais niveau B1 à l'entrée au lycée),
- formation des enseignants et personnels, (débat sur les difficultés de maîtrise de l'anglais par les instituteurs pour pouvoir enseigner),
- actions de solidarité pour l'engagement vers l'international,
- réseau de l'Enseignement Catholique français avec les réseaux d'enseignement catholiques étrangers,
- renforcer le positionnement de l'Enseignement Catholique avec les pouvoirs publics en matière de développement éducatif international,
- valoriser notre savoir faire pédagogique auprès de 2e2f,

- lien entre les acteurs et les organisations internationales, dont l'UNESCO,
- axes de développement de partenariats internationaux (Allemagne, Liban, Afrique de l'Ouest),
- renforcement de la gouvernance de l'Enseignement Catholique International.

Le texte proposé est voté à l'unanimité.

• Le nouveau statut de l'Enseignement Catholique

Une présentation de la première partie et de l'avancement des travaux pour les autres parties est effectuée. Elle donne lieu à quelques échanges très positifs.

• Statut du chef d'établissement :

- recommandation concernant le cumul emploi - retraite : Pas de vote puisqu'il s'agit d'une recommandation de la Commission Permanente ([cliquez ici pour y accéder](#)).

- modification concernant le premier degré : L'avancement triennal des chefs d'établissement du premier degré est défini de la même façon que celui appliqué pour les chefs d'établissement du second degré. Après une demande de correction sur le nombre de points à accorder, le texte est voté à l'unanimité.

- coordination dans un ensemble scolaire : ce protocole vise à mettre à jour le texte de 2003 qui ne prenait pas en compte le statut du chef d'établissement du premier degré (2006). Il repose sur la mise en place d'un conseil de chefs d'établissement dans un contexte d'ensemble scolaire qui correspond à celui des rectorats pour la fongibilité des moyens. Le texte est voté à l'unanimité. ([cliquez ici pour accéder au document](#)).

[CVL]

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- Secrétaires Généraux de CAEC (04.06.12),
- Intersyndicale des chefs d'établissement (04.06.12 & 13.06.12),
- Comité de Liaison de l'Enseignement Technique Privé (25.06.12).

Adhérents

Les établissements se sont également réunis en région :

- Assemblée Générale Bourgogne (06.06.12).

Ministères / Monde Economique / Partenariats

Comité Interprofessionnel Consultatif (25.06.12)

La réunion initialement prévue le 18.06.12 a été reportée au 25.06.12 faute de quorum.

Les différents projets de textes ont été validés.

Toutefois, concernant le programme de l'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales en classe terminale ST2S, les syndicats

ont demandé que ces textes soient suspendus pour qu'un moratoire soit mis en place dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme. L'UIMM a demandé à ce que les professionnels soient consultés.



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

Dans les questions diverses, il a été relevé que les nouveaux textes concernant le fonctionnement des Commissions Professionnelles Consultatives (CPC) allaient être présentés au CSE alors qu'ils ne sont pas passés devant le CIC. Le Cabinet, de son côté, a demandé à ce que les dispositions sur les CPC et le CIC soient séparées. Il a été rappelé qu'il s'agissait simplement d'un toilettage sur la forme et la nécessité de clarifier le rôle des CPC sur la voie technologique : les CPC n'ont à se prononcer que sur l'intitulé des séries et non sur le contenu des formations. Différentes organisations ont fait remarquer que les contenus des disciplines devraient, au minimum, être visés par le CIC. Le MEDEF a indiqué qu'il faudrait passer d'une logique de formation à une logique d'acquisition de compétences.

La durée de l'expérience requise pour l'examen du Brevet Professionnel (BP) a également été abordée. Actuellement, il faut impérativement 24 mois d'expérience, ce qui oblige les

Rectorats à donner des dérogations réglementaires, les jeunes arrivant à l'examen sans avoir les 24 mois exigés. La solution envisagée par le Ministère est de s'assurer que les jeunes ont bien suivi la totalité de la formation en centre, tout en laissant une souplesse sur la période de formation en entreprise. Certains partenaires ont réaffirmé que la problématique n'est pas celle de la durée de la formation, mais bien celle du contenu et de la qualité de la formation. Aussi, il a été indiqué qu'il était nécessaire de se mettre en phase avec les exigences de la profession et donc du RNCP.

Les textes du CIC sont disponibles à la rubrique « *Formations technologiques et professionnelles* » du présent « *Michelet* ». [PH]

Commission spécialisée des lycées (20.06.12) & Conseil Supérieur de l'Éducation (08.06.12, 28.06.12 & 05.07.12)

En cette fin d'année scolaire, la Commission spécialisée des lycées et le Conseil Supérieur de l'Éducation ont vu le rythme des réunions s'accélérer.

Lors de la séance du 8 juin, le Ministre de l'Éducation Nationale avait pris l'engagement d'échanger avec les membres du CSE sur la concertation relative à la refondation de l'école de la République.

Ceux-ci ont été convoqués en séance exceptionnelle le 5 juillet 2012 ainsi qu'au lancement de la concertation « Refondons l'école de la République », en présence du Premier Ministre, du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Ministre déléguée à la Réussite Éducative à la Sorbonne.

Votre représentante était présente. Vous avez pu lire la teneur des réunions en page 2 du présent « *Michelet* ».

Concernant les textes présentés, ils sont disponibles à la rubrique « *Formations technologiques et professionnelles* » du présent « *Michelet* ». [BCM]

Gestion

ASP Assemblées générales ordinaire & extraordinaire (28.06.12)

Les adhérents de l'ASP se sont réunis le 28 juin dernier, en assemblée générale non statutaire pour une présentation des comptes de la collecte de taxe d'apprentissage 2012 et un exposé sur la réorganisation d'ASP.

Sur la partie taxe d'apprentissage, ils ont manifesté leur satisfaction et leurs remerciements au Bureau d'ASP pour les documents qui ont été diffusés.

En effet, même si ceux-ci ne sont pas encore exhaustifs, ils permettent une lecture des décisions prises nettement meilleure que lors des années précédentes.

A l'issue de cette rencontre, une assemblée générale extraordinaire était convoquée pour valider les nouveaux statuts d'ASP qui passe de syndicat à association. Après l'exposé des motifs et la lecture des nouveaux statuts, un débat s'est engagé sur les responsabilités respecti-

ves du Bureau, du Conseil d'Administration (organe qui n'existait pas dans les anciens statuts) et de l'Assemblée générale. Celles-ci vont être définies de manière précise dans le règlement intérieur qui sera rédigé à la prochaine rentrée scolaire puis soumis à la prochaine assemblée générale.

Les nouveaux statuts d'ASP ont été adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés. [CVL & JP]

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- FNOGEC Conseil d'administration (08.06.12),
- ASP Commission Paritaire (08.06.12 & 22.06.12).



FORMATIONS TECHNOLOGIQUES & PROFESSIONNELLES

**Bacheliers professionnels :
42 % des diplômés poursuivent leurs études,
principalement en BTS**

« La réforme de la voie professionnelle augmente considérablement les effectifs de bacheliers professionnels. Bien que ce baccalauréat ait d'abord vocation à préparer les jeunes à une insertion professionnelle immédiate, leur nombre dans l'enseignement supérieur progresse également, aussi bien sous statut scolaire que par alternance. 42 % des lauréats poursuivent leurs études à l'issue du baccalauréat. Ils s'inscrivent très majoritairement en sections de techniciens supérieurs, où ils obtiennent des résultats mitigés : près de la moitié d'entre eux obtiennent leur diplôme. Lorsqu'ils rejoignent les formations générales à l'Université, ils sont très peu nombreux à y obtenir leur licence. Un quart d'entre eux ont arrêté leurs études un an après leur inscription en première année de licence. »

Ces quelques lignes sont l'introduction de la note d'information « Enseignement Supérieur & Recherche » 12.04 intitulée « Les bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur » publiée par la DEPP en juin 2012 ([cliquez ici pour accéder à l'intégralité de la note](#)).

On y lit également que :

- « 56 % des sortants de lycée titulaires d'un baccalauréat professionnel étaient en emploi sept mois après, et ce chiffre était de 70 % pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel ayant terminé leur apprentissage. »
- « Plus de 80 % des titulaires d'un baccalauréat professionnel qui souhaitent poursuivre dans l'enseignement supérieur demandent à être admis en sections de techniciens supérieurs. »
- « 55 % des bacheliers technologiques qui poursuivent dans l'enseignement supérieur sous statut scolaire s'inscrivent en STS. »

Il est rappelé que :

- « Les élèves qui ont obtenu une mention « Très bien » ou « Bien » au baccalauréat professionnel sont admis de droit en section de techniciens supérieurs s'ils en font la demande. Cette mesure, adoptée à l'issue de la session 2006, favorise l'accueil des bacheliers professionnels qui souhaitent poursuivre des études supérieures. À l'issue de la procédure d'affectation, 91 % des élèves de terminale professionnelle qui avaient

émis en premier choix un souhait d'orientation en BTS ont une réponse positive dans cette filière, même s'il ne s'agit pas nécessairement de la spécialité. »

« Au final, si l'on tient compte des abandons en cours d'études et que l'on rapporte les diplômés de STS aux inscrits de première année, le taux de réussite des bacheliers professionnels serait de l'ordre de 45 %. Quant aux bacheliers professionnels inscrits en première année de licence générale, ils sont très peu nombreux à obtenir leur licence en trois ans : seuls 2,7 % d'entre eux y parviennent, alors que plus du tiers des bacheliers généraux ont obtenu le diplôme trois ans après leur première inscription. C'est le cas de moins de 10 % des bacheliers technologiques. »

*

Cette étude, particulièrement intéressante à étudier quant à l'orientation des Bacs Pros vers l'enseignement supérieur, aussi bien en formation scolaire qu'en apprentissage, permet à vos représentants de conforter leur action pour le développement et la reconnaissance de l'enseignement technique. [GS]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

Bacheliers technologiques : de plus en plus nombreux en CPGE

La DEPP a publié une note d'information en avril 2012 sur « Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles - Rentrée 2011 ». Vous en trouverez ci-dessous quelques extraits ([cliquez ici pour prendre connaissance de l'intégralité de la note ainsi que des tableaux et graphiques](#)).

« À la rentrée 2011, 79 800 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), effectif en hausse de 0,7 % par rapport à l'année précédente. Les effectifs augmentent dans les trois filières : scientifique (+ 0,2 %), économique et commerciale (+ 0,6 %) et littéraire (+ 3,1 %). Les CPGE recrutent majoritairement des bacheliers généraux (95 %). Les bacheliers technologiques sont de plus en plus nombreux et leur part augmente depuis 2001, en particulier dans la filière économique où ils représentent 10 % des bacheliers nouvellement inscrits. La part des femmes croît légèrement depuis 2001, mais la parité n'est toujours pas atteinte (42 %). Cependant, la part des femmes est différente selon la filière : moins d'un tiers des étudiants en formation scientifique sont des femmes, alors qu'elles sont 74 % en lettres. 50 % des préparatoires sont issus d'un milieu très favorisé et un peu plus d'un quart sont boursiers. »

« Les enseignements de CPGE sont dispensés dans les lycées publics et les lycées privés sous contrat et hors contrat. Plus de huit élèves sur dix (84,2 %) se forment dans un établissement public, une proportion stable depuis une dizaine d'années. Cette proportion est différente selon la spécialité que choisissent les préparatoires : près d'un quart des élèves en CPGE économique et commerciale étudient dans un établissement privé, alors que moins de 10,0 % des littéraires y sont inscrits. 13,7 % des étudiants en CPGE scientifique se forment dans un établissement privé. »

« En 2011-2012, 39 200 bacheliers s'inscrivent en première année de CPGE, soit une augmentation de 1,0 % par rapport à 2010. Cette hausse s'explique à la fois par une croissance du nombre de bacheliers généraux (+ 1,0 %), et particulièrement des bacheliers économiques (+ 6,2 %) et une progression des inscriptions en CPGE des bacheliers technologiques (+ 2,3 %). Depuis 2001, ces derniers sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à se former en CPGE. En effet, hormis la baisse des effectifs de bacheliers technologiques entrant en CPGE en 2003, la moyenne de l'évolution annuelle est de 3,3 %. »

« Parmi les bacheliers qui poursuivent en CPGE, la part des bacheliers technologiques a progressé de 1 point en dix ans pour passer de 4 % à 5 %. [...] Les bacheliers technologiques proviennent essentiellement de trois séries, la série STL, qui représentent une part faible, mais constante depuis 2001 (11 % des bacheliers technologiques rejoignant les CPGE), la série STI, en baisse régulière (de 54 % des bacheliers technologiques à poursuivre en CPGE en 2001 à 41 % en 2011), la série STG (anciennement STT), passée de 34 % à 48 % en dix ans.

Les étudiants titulaires de baccalauréats STG et STI qui poursuivent leurs études en CPGE ne se dirigent pas vers les mêmes filières : les bacheliers STI, comme les STL s'orientent vers la filière scientifique, en particulier dans les voies Technologie et biologie, Technologie, physique et chimie et Technologie et sciences industrielles (95 % des bacheliers technologiques vont dans ces formations et les bacheliers scientifiques représentent 11 % des effectifs de ces sections) ; les bacheliers STG s'inscrivent en filière économique, essentiellement (96 %) dans la voie Prépa économiques et commerciales option technologique. Ils représentent 93 % des inscrits de cette spécialité. » [CVL]

Autres rénovations en cours

Les projets de textes ci-après étaient à l'ordre du jour des CSL, CSE et CIC du mois de juin (cf. rubrique « Commissions Infos ») :

• **Diplôme supérieur d'Arts appliqués Design** : projet d'arrêté portant définition et

fixant les conditions de délivrance ;

- **Classe de seconde** : projet d'arrêté instituant l'enseignement d'exploration de Connaissance du Monde Economique, à titre expérimental ;
- **Bacs Technologiques** : projet d'arrêté modifiant l'arrêté du

15.09.93 relatif aux épreuves anticipées d'histoire-géographie ;

- **Bacs Technologiques Hôtellerie & Techniques de la Musique et de la danse** : projet d'arrêté relatif à la conservation des notes des



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

épreuves obligatoires de français ;

- **Bac Technologique ST2S :**

- projet d'arrêté fixant le programme de l'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales en classe terminale ;
- Projet d'arrêté fixant le programme de l'enseignement de biologie et physiopathologie

humaines en classe terminale ;

- **Bac Pro :**

- projet d'arrêté portant création de la spécialité hygiène, propreté, stérilisation ;
- projet d'arrêté portant création de la spécialité gestion des pollutions et protection de l'environnement ;

- **BMA :** projet d'arrêté définissant la liste et les horaires des enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire.

*

Nous pouvons vous faire parvenir les différents référentiels. Vos demandes sont à effectuer à

lemichelet@unetp.org

FORMATION CONTINUE

Alternance : bonus pour les entreprises

Le décret n° 2012-660 du 04.05.12 ([cliquez ici pour y accéder](#)) publié au Journal Officiel du 06.05.12 crée un bonus sous forme d'une aide de l'Etat pour les entreprises de 250 salariés et plus dont le nombre d'alternants dépasse le

seuil (actuellement fixé à 4 % de l'effectif annuel moyen) en dessous duquel un malus leur est appliqué.

La demande d'aide est à déposer par l'employeur auprès de Pôle emploi avant le 30 septembre.

Le décret précise les conditions d'attribution de cette aide et, en particulier, ses modalités de calcul ainsi que la procédure pour en bénéficier. [BM]

VIE DE L'UNION

Triste nouvelle

Nous ne pouvons pas laisser passer la nouvelle de la disparition de Bernard Plumer, sans lui dire une dernière fois notre attachement.

A toi Bernard :

Ancien chef de travaux, puis chef d'établissement du lycée St Joseph Lorraine à Pruillé le Chétif à côté du Mans, tu as aussi assumé pendant longtemps la mission de délégué régional UNETP et présidé le CNFETP.

Convaincu et convaincant, je me souviens que c'est toi qui m'a invité à me présenter au Conseil d'Administration national de l'UNETP. Comment résister à l'appel quand celui qui le formule est doté d'une personnalité aussi attachante et enthousiaste ? Autour de ton côté bon vivant et fédérateur, tu avais créé une belle unité en nos rangs dans les Pays de la Loire.

Tu nous as quittés récemment. Nous l'avons appris tardivement et nous en sommes profondément attristés.

Que ta famille trouve dans ces quelques lignes l'expression de notre reconnaissance pour la tâche accomplie et l'assurance de notre soutien.

[Pour le conseil d'administration,
DD]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



Le congrès national de Toulouse se prépare !

Le Comité de Liaison ETP se réunit chaque mois et prépare activement le programme de votre prochain congrès.

Le thème retenu et validé en Conseil d'administration est « Comment améliorer l'intégration des jeunes en entreprise ? ».

Après une analyse des résultats des enquêtes effectuées sur les regards croisés des jeunes, des enseignants et des entreprises sur ce sujet, le déroulement de nos travaux s'articulera autour des axes suivants :

- Comment parfaire la connaissance que les enseignants ont du milieu économique ?
- Quelles actions mettre en place pour mieux préparer les jeunes à la vie en entreprise ?
- Le rôle du tuteur en entreprise est fondamental. Comment le former et lui apporter la reconnaissance qui lui est due ?

Des personnalités viendront apporter leur témoignage et nous éclairer sur les points de vigilance incontournables.

Les organisateurs souhaitent que chaque participant puisse repar-

tir avec des acquis théoriques, mais aussi avec une boîte à outils directement utilisable dans son établissement. C'est ainsi qu'un recueil des bonnes pratiques vous sera remis, mettant en lumière des expériences mutualisables sur tout le territoire. D'avance, nous remercions les lycées et centres de formation qui répondront à l'enquête destinée à alimenter ce recueil.

Enfin, pour la soirée festive, nous travaillons actuellement sur différents projets alliant un intérêt culturel et une grande convivialité. [CVL]

Un apprenti heureux...

... une équipe ravie !



Pour l'équipe de l'UNETP, ce 10 juillet était un jour particulier.

En effet, Xavier Guyon, apprenti dans les locaux de la Rue Michelet depuis près de deux ans, faisait partie, en cette session 2012, des possibles lauréats au BTS Assistant de Gestion PME-PMI à référentiel commun européen.

Il a participé activement au travail de l'équipe ces derniers mois : le dépouillement des enquêtes, les courriers de nomination des délégués régionaux, la préparation des Conseils

d'administration, le traitement des cotisations, la remise en banque des chèques, les commandes de fournitures, le secrétariat plus « traditionnel », et également la préparation des grands moments de l'Union que sont le congrès ou les journées nationales.

En ces moments où parfois nous posons la question des jeunes et des « codes » des entreprises qu'ils ne connaissent pas suffisamment ou oublient de les mettre en application, Xavier a toujours été présent et s'intégrait tout à fait dans « l'univers » de l'Union.

Lorsqu'il n'était pas à un Conseil, son absence était remarquée... mais il était en cours.

Il a parfois fallu le « booster ». Comme beaucoup d'apprentis, par moment, il lui semblait qu'être en entreprise était plus intéressant qu'être en cours. Mais il n'a rien lâché.

Ce mardi, vers 17h15, la bonne nouvelle est tombée :

XAVIER
EST ADMIS AU BTS !

L'ensemble de l'équipe de l'Union ainsi que le Conseil d'Administration le félicitent vivement pour ce bon résultat et lui souhaitent pleine réussite pour l'avenir qui s'ouvre à lui. [CVL]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



LES SIGLES DU MOIS

- **2e2f** : Agence Europe Education Formation France
- **Agefiph** : Association de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- **AVS** : Auxiliaire de Vie Scolaire
- **CNAM** : Conservatoire National des Arts et Métiers
- **DEPP** : Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance

VIE DES REGIONS

Délégations régionales : nominations

Lors du Conseil d'administration du 26.06.12 ont été proposés et nommés aux délégations régionales :

Auvergne

- déléguée régionale : Mme Marie-Madeleine Dulac, chef d'établissement du LPP & LTP De la Communication Saint Géraud à Aurillac (15) en remplacement de M. Gérard

Marino en raison de son départ en retraite.

Nord-Pas De Calais

- délégué régional : M. Christophe Leroy, chef d'établissement du LTP Frédéric Ozanam & EPIL à Lille (59) ;
- délégués régionaux adjoints : M. Dominique Dupont, chef d'établissement du LPP & LTP Théophile Legrand à Louvroil

(59), M. Jean-François Desbonnet, chef d'établissement du LPP & LTP Saint Louis à Armentières (59) et M. Sylvain Le Sant, chef d'établissement du LPP & LTP EPID à Dunkerque (59) ;

- correspondant régional formation : M. Franck Olivier, chef d'établissement du LPP & LTP Saint Joseph à Hazebrouck (59).

VIE DES ETABLISSEMENTS

Entreprendre dans l'Espérance

Dans « *Le Michelet* » N° 15, nous vous avons fait part des échanges lors d'une rencontre entre jeunes et entrepreneurs au lycée La Mache à Lyon. Vous trouverez ci-après un tour d'horizon de l'ensemble des Assises des EDC.

Entreprendre dans l'Espérance, un objectif audacieux dans cette période de crise mais aussi particulièrement bienvenu !

Tel était le thème choisi par les EDC (Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens) pour leurs Assises des 30 et 31 mars 2012, à la Cité Internationale de Lyon. 2000 chefs d'entreprise, dont certains venant d'autres continents, se sont retrouvés pour ce qui s'est révélé un succès à la hauteur des espoirs des organisateurs.

Les jeunes, futurs acteurs de l'Economie, étaient au centre de la manifestation. Déjà au stade de la préparation, ils étaient associés activement. Ainsi une vidéo ([cliquez ici pour y accéder](#)), réalisée pour l'évènement, campait le sujet avec précision rappelant les questions et attentes de jeunes de toutes origines socio-économiques face aux entreprises. A l'école La Mache de Lyon, entre autres, une dizaine d'élèves se sont

prêtés au jeu des questions réponses, de façon spontanée sans avoir été prévenus au préalable. L'apprentissage occupait une large place des préoccupations : peurs de ne pas être à la hauteur de l'attente de l'entreprise et d'être tout de suite considéré comme un professionnel, ou à l'inverse d'être quantité négligeable sans pouvoir apprendre son métier. La fierté et la passion du métier ne manquaient pas de ressortir comme celles d'Adrien déjà pressé de transmettre tout ce qu'il a reçu.

Quelques chefs d'entreprises, à leur tour, apportaient un éclairage dans ce court métrage présenté le samedi matin devant tous les participants. Ils insistaient sur les enjeux auxquels les entreprises font face, en France et ailleurs, et sur les exigences légitimes à prendre en compte pour réussir le travail de création collective en entreprise, sans gommer les difficultés, notamment dans un contexte où la génération dites « Y » n'a pas les mêmes notions du temps, de la hiérarchie... D'où une adaptation mutuelle nécessaire.

Dans l'assemblée, différentes mouvances (Ecoles Techniques, Facultés, Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce, Jeunes Entrepreneurs...) étaient représentées. 300 jeunes, invités gratuitement par les chefs d'entreprise, écoutaient passionnément les échanges des tables rondes auxquelles participaient certains de leurs amis. Parmi eux, 70 élèves de l'école La Mache, venus volontairement, ne perdaient pas une miette tout en attendant avec impatience l'occasion de rencontres plus personnelles avec les dirigeants, prévues à l'heure du déjeuner.

Tous ont été frappés par l'importance soulignée de la place centrale de l'homme au cœur de l'entreprise, par la parole libre avec ceux qui, tout en menant des entreprises, se plaçaient d'égal à égal avec les étudiants et par la référence à Dieu, origine de l'Espérance.

Dans une ambiance quasi bon enfant, l'humour, apporté par 2 clowns, allégeait le sérieux des discours et la prière de lancement renvoyait à l'Essentiel. L'Espérance, crédible, soutenait l'élan pour aller de l'avant et entreprendre avec audace, quelle que soit sa place.

[SO, Lycée La Mache à Lyon]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

LES DERNIERES « NOUVELLES » DE L'UNETP

- N° 514
Le Ministre de l'Education Nationale va travailler avec le Conseil Supérieur de l'Education
- N° 515
Lettre à tous les personnels de l'Education Nationale
- N° 516
Calendrier scolaire 2012-2013 : modification
- N° 517
Enseignants stagiaires : nouvelle circulaire

QUESTIONS DU MOIS

Prof en CFAI : *mémoire d'un marginal de l'éducation nationale*

La formation par la voie de l'apprentissage, l'alternance souffrent d'un problème récurrent, celui d'une méconnaissance entretenue de la part de certains institutionnels à l'égard du grand public.

Beaucoup de personnes ignorent la formation dispensée en entreprise artisanale, commerciale et surtout mésestime le travail réalisé dans les CFA.

Un professeur retraité d'un CFAI (Jacques Loubet), a souhaité réparer cet ostracisme. Il a fait éditer un ouvrage autobiographique intitulé :

*Prof en CFAI :
mémoire d'un marginal de
l'éducation nationale.*

L'ouvrage est un témoignage de son parcours professionnel atypique au moment des cours professionnels artisanaux itinérants (avant 1977) et après, dès la création d'un grand centre de formation d'apprentis.

Son dessein est de contribuer à faire connaître cette formation professionnelle initiale avec en particulier la connaissance des publics (professeurs, éducateurs...) à travers des moments précis.

L'ensemble de l'ouvrage n'est pas exhaustif. Il met en avant le travail réalisé, évoque le système de formation, effectue des comparaisons avec la for-

mation sous statut scolaire des lycées professionnels.

Il pointe du doigt les différents statuts, les moments de travail, mais aussi de confrontation.

Même si, à l'UNETP, nous connaissons la problématique de l'apprentissage, il peut être toujours intéressant de découvrir certains écrits ainsi que d'autres points de vue.

Bonne lecture d'été.

*

Vous pouvez commander ce livre à :

www.edilivre.com
ou
www.amazon.fr)

*

Cette rubrique est destinée à diffuser les réponses aux questions d'intérêt général qui seront posées par les adhérents.

Merci également à tous d'adresser les articles que vous souhaiteriez voir paraître dans cette revue.

lemichelet@unetp.org

Votre avis nous intéresse.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques et suggestions à :

lemichelet@unetp.org

Bonnes vacances

**Prochain rendez-vous du « Michelet »
le 11 septembre prochain**

